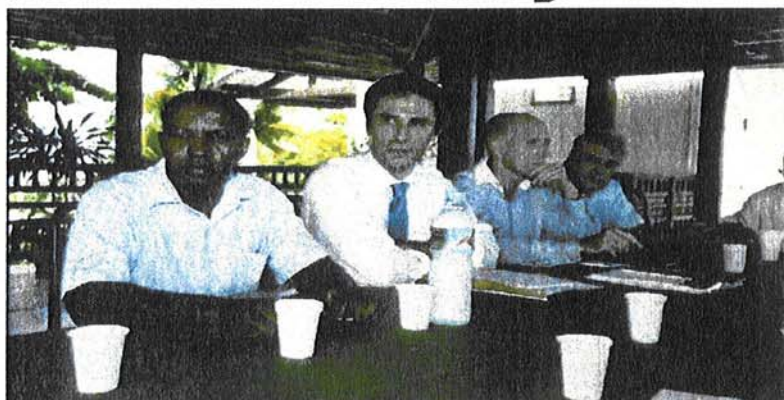


Economie

Pluie de millions sur Mayotte

Lors de sa visite début janvier, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer Yves Jégo, avait surpris son monde lors d'une rencontre avec les socios professionnels en leur annonçant qu'il avait des millions à distribuer, encore fallait-il qu'il y ait des projets. Autant dire que les chefs d'entreprises qui tirent la langue ont plutôt pris cette sortie ministérielle avec un certain agacement, se demandant si le locataire de l'hôtel de Montmorin, ne se payait pas leur tête. Evidemment les projets devaient être présentés par les institutions locales conseil général et mairies, SMIAM et SIEAM. Voilà que soudain tout le monde s'est mis à bosser et à trouvé dans ses cartons des projets ! Et Yves Jégo a tenu parole en envoyant un gros chèque à Mayotte pour relancer l'économie qui souffre cruellement d'un déficit de commandes publiques. Cette plutôt bonne nouvelle pour notre île, alors que la « crise » sévit partout dans le monde, a été annoncée par Christophe Peyrel secrétaire général de la préfecture au cours d'un point presse vendredi dernier. Le numéro 2 de la Pref' a souligné que pas moins de 59 millions de crédits d'investissement allaient être injectés par l'Etat dont 14,9 pour le plan de relance et 21 millions de remboursements au conseil général pour d'une part solder le contrat de plan et d'autre part, abonder la convention de développement. Enfin il a expliqué aussi que les 12,6 millions restant pour le second poste à quai avaient été mandatés vendredi.

Que Mayotte récupère en ces temps de vaches maigres près de 20% du fonds consacré au plan de relance outre-mer (75 millions d'euros au total) n'est pas mal du tout, car cela permettra de mettre



en route rapidement les projets validés par le ministère. Et lorsque Jégo a demandé des projets, le premier à sortir de sa torpeur a été le SMIAM qui a présenté un plan de rénovation des écoles pour 3,7 millions d'euros. Il ne s'agit pas de construction mais de réfection et réhabilitation, ce qui devrait permettre aux petites entreprises de tirer leur épingle du jeu s'il n'est pas déjà trop tard... 2,2 millions seront consacrés par le SIEAM à l'assainissement et le SG de rappeler qu'en matière de constructions scolaires du premier degré depuis 2006, 23 millions d'euros avaient été investis et que pour 2009, 8 millions d'euros sont prévus. Autre projet retenu par le ministère : Le tourisme avec 2,7 millions pour l'aménagement des plages et le ponton de Hagnoundrou. Dans le cadre de ce plan de relance, trois conditions sont néanmoins exigées par l'Etat, l'engagement des collectivités locales à hauteur de 25%. Christophe Peyrel a expliqué que cela ne posait pas de problèmes, les organismes concernés par ces projets (SIEAM, SMIAM) dépassaient les 25% nécessaires. Seconde condition : que les travaux démarrent en 2009 et se terminent fin 2010 et enfin, dernière

condition : faire travailler les entreprises locales. Les pouvoirs publics ont décidé de mettre le turbo et c'est tant mieux car outre des dégraissages d'effectifs dans certaines entreprises du BTP, d'autres petites entreprises de second œuvre, sont prêtes de mettre la clé sous la porte ce qui ferait désordre. L'urgence absolue prévaut donc et le secrétaire général de la préfecture a insisté sur la nécessité de lancer les appels d'offres sans tarder. « Il faut faire vite car en septembre à Paris le préfet fera le point sur une éventuelle redistribution des crédits. Par ailleurs tous les 15 jours, le préfet rendra compte au ministère de l'avancement de ces dossiers » a-t-il expliqué. Par ailleurs, 1,3 millions seront consacrés au logement social avec des opérations de RHI à Chiconi et 5 millions sont débloqués pour la réfection du réseau routier. Ces fonds ne concernent que les routes nationales autant dire que question voiries communales, les trous ont encore de beaux jours devant eux dans certaines communes.

(Suite page 2)

(Suite de la page Une)

La CDM enfin remboursée

On se souvient que du temps où S2o était aux commandes de la CDM il ne cessait de critiquer l'Etat qui ne payait pas ce qu'il devait en matière de fonds avancés par la collectivité et menaçait même d'émettre un titre de recettes envers l'Etat ! Il réclamait ni plus ni moins qu'une soixantaine de briques ! Après quelques passes d'armes entre CDM et Préfecture et en refaisant les calculs, la dette fut ramenée à 49 millions et pour le président du Nema ce fut son dernier prix. Or avec l'arrivée de 2AD les négociations préfecture CDM ont repris et finalement tout le monde tomba d'accord sur une dette de 21 millions. Si l'Etat a rempli ses engagements, il reste un petit chouia de 3,8 millions qui

sera versé dès que le marché aura trouvé son gestionnaire.

Contrat de projet 548 millions

Le contrat de projet qui a mit du temps à être signé rappelons-le, s'élève tout de même à 548 millions et le secrétaire général de souligner la contribution de l'Etat à hauteur de 337 millions le reste étant à la charge de la CDM. Christophe Peyrel a rappelé que pour ce qui concerne le port de Logoni et le second quai, l'Etat a versé 39 millions sur les 65 que coûtera cette réalisation qui devra trouver également un concessionnaire.

D'autres projets sont actuellement lancés comme les études sur la piste longue et la nouvelle aéro-gare. Un comité de pilotage a d'ailleurs été mis en place qui se

réunira prochainement. Ce projet en est actuellement au stade de l'Avant Projet Sommaire (APS) et devra quoi qu'il en soit compte tenu de son importance, passer en commission nationale du débat public. Autre problème non résolu : le financement qui sera sans doute un partenariat public-privé. Pour le centre d'enfouissement de Dzoumogné d'un coût estimé à environ 9 millions d'euros, le FED Interviendra dans le financement à hauteur de 6 à 7 millions d'euros et le conseil général pour 2 à 3 millions. La livraison est prévue pour 2010.

Reste à savoir si cette débauche de millions, permettra aux entreprises locales de tenir le coup. Rien n'est moins sûr...

Denis Herrmann